

Mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M52 au 1^{er} janvier 2023

La présente fiche vise à exposer l'ensemble des évolutions au 1^{er} janvier 2023 de l'instruction budgétaire et comptable (IBC) M52 par rapport à la rédaction actuelle des différents tomes.

Elles tiennent notamment compte des évolutions réglementaires et/ou législatives intervenues au cours de l'exercice 2022.

1/ LE TOME I ET SES ANNEXES :

- **Suppression des comptes dédiés à l'indemnité inflation**

Afin d'assurer le suivi budgétaire et comptable de l'indemnité inflation, exemptée d'impôts et de cotisations sociales, destinée à compenser la hausse des prix de l'énergie et des carburants, un compte dédié a été créée dans chaque plan de comptes pour l'exercice 2022.

Ce dispositif ayant vocation à exister pour ce seul exercice, il est procédé à la suppression au 1^{er} janvier 2023 des comptes dédiés à l'enregistrement de l'indemnité inflation dans l'ensemble des plans de comptes.

- **Suppression de la subdivision « Plan de relance » au sein de la nomenclature fonctionnelle**

Afin de permettre un suivi des dépenses des collectivités territoriales relatives au plan de relance, chaque fonction de la nomenclature fonctionnelle de l'instruction budgétaire et comptable M52 a été enrichie d'une nouvelle subdivision « XX Plan de relance (crise sanitaire) » au 1^{er} janvier 2021. Elles font l'objet d'une suppression au 1^{er} janvier 2023. Cela concerne les subdivisions suivantes :

- 05 Plan de relance (crise sanitaire)
- 13 Plan de relance (crise sanitaire)
- 25 Plan de relance (crise sanitaire)
- 34 Plan de relance (crise sanitaire)
- 43 Plan de relance (crise sanitaire)
- 57 Plan de relance (crise sanitaire)
- 65 Plan de relance (crise sanitaire)
- 75 Plan de relance (crise sanitaire)
- 83 Plan de relance (crise sanitaire)
- 96 Plan de relance (crise sanitaire)

Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Bureau CL-1B « Comptabilités locales »

Direction Générale des Collectivités Locales

Bureau des budgets locaux et de l'analyse financière (FL3)

Janvier 2023

Annexe : Modifications apportées au plan de comptes M52

➤ **Comptes supprimés**

- Compte 64114 « personnel titulaire – Indemnité inflation »
- Compte 64124 « Assistantes maternelles - Indemnité inflation »
- Compte 64134 « Personnel non titulaire - Indemnité inflation »
- Compte 64141 « Personnel rémunéré à la vacation - rémunérations »
- Compte 64142 « Personnel rémunéré à la vacation - indemnité inflation »
- Compte 64164 « Emplois aidés – indemnité inflation »
- Compte 64171 « Apprentis - rémunérations »
- Compte 64172 « Apprentis – indemnité inflation ».